

D 243 BRESIL: EPURATION DANS L'ARMEE

Faisant suite à une vague d'arrestations dans la région de Salvador, dans l'Etat de la Bahia, en début juillet 1975, ce sont dernièrement les milieux de la Police militaire de São Paulo qui viennent d'être touchés. Depuis novembre 1974, les arrestations sont toutes placées sous le signe de la lutte contre le Parti communiste. Les événements du Portugal ne sont pas étrangers à l'épuration de l'Armée au Brésil.

Cinquante-trois militaires, dont un certain nombre d'officiers d'active et de réserve, ont en effet été arrêtés en fin juillet et au début d'août. La quasi totalité a été soumise à la torture. L'un des prisonniers, un officier de réserve, en est mort et a été rendu à sa famille comme "suicidé".

L'événement a provoqué la réaction, entre autres, du cardinal de São Paulo qui s'est adressé au gouverneur de l'Etat, M. Paulo Egydio, puis à la présidence de la République.

(Note DIAL)

1- LETTRE DU CARDINAL DE SÃO PAULO A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

A son Excellence
Monsieur le Ministre Golbery de Couto e Silva
chef du Cabinet civil de
la Présidence de la République

São Paulo, le 18 août 1975

Monsieur le Ministre,

Paix et bien!

J'accomplis, une fois encore, en mon nom et en celui des prêtres sous ma juridiction, le pénible devoir de porter à votre connaissance et à celle, par votre aimable intermédiaire, du Président de la République, la version de faits qui sont parvenus à ma connaissance et qui, s'ils sont vrais, me semblent d'une gravité extrême.

Depuis quelques temps, Monsieur le Ministre, - pour être plus exact, depuis les premiers mois de cette année - les informations se sont faites rares concernant des arrestations illégales et des tortures appli-

quées à des prisonniers sans défense, criminels ou non, et placés sous la garde de la Police d'Etat ou des Forces fédérales. Un climat d'expectative bienveillante s'était étendu sur le pays, dans l'assurance qu'une longue période d'exception arrivait à son terme, d'autant que sa continuation n'avait plus aucune justification.

Aussi a-t-elle été pour nous un motif d'inquiétude grave l'information d'après laquelle plus de cinquante membres de la Police militaire de São Paulo étaient détenus dans les locaux du DOI-CODI (la dite Opération OBAN), maintenus au secret et, d'après les constatations, soumis à la torture, au mépris des dispositions constitutionnelles, des lois en vigueur et des normes les plus élémentaires des droits de l'homme.

Ces nouvelles sont parvenues à notre connaissance par l'intermédiaire des familles de prisonniers, de plusieurs collègues de la corporation et de leurs avocats.

En annexe, je vous joins les données sur le prétendu suicide du prisonnier JOSE FERREIRA DE ALMEIDA, 2e lieutenant de réserve de la Police militaire de São-Paulo, qui aurait, d'après les nouvelles données par sa famille, été victime de tortures.

Il m'est douloureux, Monsieur le Ministre, d'avoir à faire connaître au Gouvernement de la République des faits qui sont éventuellement pratiqués par des autorités subalternes; qui, s'ils sont vrais, portent atteinte aux sentiments d'humanité du peuple brésilien comme aux prescriptions légales de notre pays; et qui, de plus, vont à l'encontre des inéluctables desseins plusieurs fois annoncés par le Président de la République.

C'est mon imprescriptible devoir pastoral qui me pousse à faire cette démarche, ajouté aux sentiments humains et chrétiens qui sont l'antique patrimoine de ce pays.

A toutes les époques, et maheureusement à la nôtre, les droits de la personne humaine ont été et sont l'objet d'une infâme et indigne transgression qui va de la révolution culturelle aux prétextes de pureté idéologique ou de sécurité nationale.

Dans l'assurance que vous voudrez bien, Monsieur le Ministre, prêter attention à un sujet qui me semble de la plus haute importance, je profite de l'occasion pour vous renouveler l'expression de toute ma satisfaction pour votre entier rétablissement de maladie et pour la reprise de vos hautes fonctions.

Avec tous mes respects.

Paulo Evaristo, cardinal Arns
archevêque de São-Paulo

2- LE "SUICIDE" D'UN LIEUTENANT DE RESERVE (pièce jointe)

- Nom: JOSE FERREIRA DE ALMEIDA
- Age: 63 ans
- Situation: 2e lieutenant de réserve de la Police militaire
directeur du Club des retraités de la Police militaire
directeur du Centre des officiers de réserve de la P.M.
- Epouse: Maria Sierra de Almeida
- Arrestation: le 7 juillet 1975, au Centre des officiers, par le DOI-CODI
IIe Armée
- Contact avec la famille: le 24 juillet 1975 seulement
- Après avoir été acheminé au DEOPS, est retourné au DOI (OBAN) le 30
juillet 1975.
- Le 9 août 1975, la famille a été informée par un colonel de la Police
militaire que le commandant en chef de la Police militaire l'avait char-
gé de faire savoir à la famille le suicide de José Ferreira de Almeida
dans les locaux du DOI-CODI (OBAN).
- Il souffrait d'un ulcère au duodénum, conformément aux ordonnances mé-
dicales jointes à la communication de l'emprisonnement transmise à la
2e Chambre de Justice militaire de São-Paulo.

Le "suicide" a été expliqué à la famille comme s'étant produit par suf-
focation. Dans l'examen nécroscopique il est fait mention de suicide par
asphyxie à une heure non déterminée.

Lors de la seule rencontre de l'avocat et de son client au DEOPS, le
30 juillet 1975 dans l'après-midi (avant son transfert à l'OBAN), le
client s'était plaint de coups violents reçus sur la tête et de douleurs
par suite de décharges électriques, de coups de poing et de coups de pied.
Il souffrait de maux de tête périodiques. On lui avait enlevé un bridge
(dents du devant) et promis de le lui rendre quand il serait mort. Quand
il a été enterré, le bridge avait effectivement été remplacé.

Le corps, rendu à la famille avec l'autopsie déjà faite et mis en cer-
cueil, a été veillé à la morgue de l'hôpital de la Croix-bleue et enter-
ré au cimetière de Congonhas le 10 août 1975 à 10 h.

José Ferreira de Almeida faisait partie de la liste de plus de cin-
quante personnes qui a été remise au cardinal de São-Paulo et, par l'in-
termédiaire de celui-ci, au Gouverneur de l'Etat le 24 juillet 1975.

3- COMMUNIQUE DU CARDINAL DE SÃO-PAULO AUX COMMUNAUTES CHRETIENNES SUR LES RECENTES ARRESTATIONS EN MILIEU MILITAIRE (Août 1975)

Les communautés, aussi restreintes soient-elles, doivent partager les
espoirs et les joies, comme aussi les souffrances et les appréhensions
des hommes.

Le Christ nous a fait un devoir d'assumer la vie tout entière telle
qu'elle est, en y insérant la semence vigoureuse de l'Espérance. C'est
pourquoi nous aimerions que les agents de la pastorale attirent en per-
manence l'attention des groupes de réflexion sur l'analyse des événe-
ments qui nous sont transmis par les moyens de communication sociale,
et de ceux aussi qui sont tus par ces mêmes grands moyens de communi-
cation. Ainsi ne manquerons-nous pas de réfléchir et de prier face aux

souffrances d'une nation voisine comme l'Argentine et d'un pays, qui nous est cher, comme le Portugal.

De même ne resterons-nous pas indifférents devant de nouvelles arrestations, opérées en grand nombre au sein de la Police militaire de São-Paulo, sous l'allégation de subversion de l'ordre. Surtout lorsque ces arrestations sont accompagnées du mépris de la loi et de la dignité humaine, comme cela se produit toujours quand le maintien au secret est prolongé, la défense rendue difficile, et la torture appliquée. La valeur de la vie humaine est telle que Dieu s'en fait, personnellement et exclusivement, le responsable. D'où la nécessité de prendre connaissance de décès inexpliqués et de méthodes qui peuvent y conduire.

Ainsi que le pape Paul VI nous l'a si souvent rappelé, "la paix est dynamique" et elle nous oblige à prendre sans cesse des responsabilités nouvelles en faveur de ceux qui ne peuvent seuls prendre en main leur destinée.

Notre peuple, tellement habitué à la souffrance, ne s'est pourtant jamais montré indifférent aux événements douloureux qui sont évitables grâce à la solidarité et à la participation de tous.

La religion qui ne pénètre pas au cœur de la vie n'est pas une religion véritable. Le Christ est mort pour nous faire comprendre le sens de l'existence et le défendre au prix de notre propre sang.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 140 F - Etranger 150 F
(avion: tarif spécial)

Directeur de la publication: Charles ANTOINE

Imprimerie: DIAL, 170 Bd du Montparnasse, 75014 PARIS
Commission paritaire de presse: n° 56249